

TUE-BLATTES

“Tue-blattes” est une pâte spécialement formulée pour servir au traitement des fissures et fentes. Ceci est un insecticide non corrosif pour l'élimination des blattes.

USAGE COMMERCIAL

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX

ATTENTION! LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: ACIDE BORIQUE 60%

NO. D'HOMOLOGATION: 25861

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU: 2 Kilos

CANADIAN PEST CONTROL

1881 PINECREEK COURT

PICKERING, ONTARIO, CANADA

L1V 3R4

TEL: (416) 750-1012

Fabriqué au Canada

MODE D'EMPLOI

POUR APPLICATION SEULEMENT COMME UN TRAITEMENT DES FISSURES ET DES FENTES POUR L'ÉLIMINATION DES BLATTES

Avant de l'utiliser, placer le pot dans l'eau chaude pour 15 minutes

Employez un outil avec une petite lame, par exemple, un couteau à mastiquer, pour appliquer approximativement 30 grammes par local d'environ 10 m². Appliquez libéralement cette pâte dans les endroits plus infestés et modérément dans les endroits moins infestés. Pour utilisation dans les maisons, les endroits non réservés aux aliments des restaurants, et autres établissements alimentaires, les motels, hôtels, hôpitaux, bureaux, cliniques, entrepôts, nouvelles constructions, usines industrielles, yachts, théâtres, trains, bateaux, navires, bibliothèques, bases militaires, zoos et chenils.

Introduisez la pâte dans les joints à l'arrière et sous les réfrigérateurs, les cuisinières, les lave-vaisselles, les éviers, les sècheuses et cuves de tûmpage, les machines à laver, dans les ouvertures, dans les espaces autour des drains, des conduits électriques, des systèmes d'égouts, des conduites d'égouts, des cabinets, des regards. Appliquez la pâte dans les fissures et les fentes, dans les coins des cabinets, des armoires et placards à aliments, et au long des plinthes. Enlevez tous les tiroirs du bas des armoires de la cuisine, des salles de bain, des tiroirs de vestiaires, des commodes et puis appliquez la pâte à chaque coin du creux de ces tiroirs.

Appliquez ce produit seulement lorsque les endroits réservés aux aliments et au traitement alimentaire ne sont pas en opération. Couvrez ou enlevez les aliments avant d'appliquer le produit. Après le traitement et avant de remettre la nourriture, lavez soigneusement, avec de l'eau potable, toutes les surfaces qui pourraient entrer en contact avec de la nourriture.

ENLEVER TOUTE PÂTE VISIBLE APRÈS L'APPLICATION.
APPLIQUEZ LA PÂTE DANS LES ENDROITS INACCESSIBLES AUX ENFANTS OU ANIMAUX FAMILIERS.

ENDROITS NON RÉSERVÉS AUX ALIMENTS: Ceux-ci comprennent les garages, salles de machines, chaufferies, bureaux, des cabinets de toilettes, armoires à balais, les aires d'entreposage (après la mise en boîtes ou en bouteilles). Appliquez la pâte au long des plinthes aux surfaces situés derrière et sous les évier et lavabos, autour des conduites d'eau, tables et autres endroits similaires ou les blattes dissimulent ou peuvent entrer.

DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS: Introduisez libéralement la pâte dans les cavités murales, dans les espaces vides des sous-cabinets et dans les immeubles neufs ou existants.

ENTREPOSAGE: Conservez ce produit dans son récipient d'origine et dans un local sec et frais, ne pas ranger ce produit dans des locaux à températures extrêmes.

ÉLIMINATION:

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS: GARDEZ HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ce produit est dangereux lorsque avalé. Peut irriter les yeux. Évitez tout contact avec les yeux. Évitez tout contact entre ce produit et des conditions irrégulières de la peau. Risque d'irritation de la peau. Lavez-vous à fond après la manutention du produit.

PREMIERS SOINS:

YEUX : Lavez les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

PEAU: Lavez la peau à grand eau.

INGESTION: Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité, provoquez le vomissement en introduisant un doigt au fond de la gorge, et consultez un médecin, ou contactez un centre antipoison.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: CE PRODUIT ANTIPARASITAIRE DOIT ÊTRE EMPLOYÉ STRICTEMENT SELON LE MODE D'EMPLOI QUI FIGURE SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE. L'EMPLOI D'UN TEL PRODUIT DANS DES CONDITIONS DANGEREUSES CONSTITUE UNE INFRACTION À LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

AVIS À L'ACHETEUR: LA GARANTIE ACCORDÉ PAR LE VENDEUR SE LIMITE AUX CONDITIONS ÉNONCÉES SUR L'ÉTIQUETTE ET SOUS CETTE RÉ SERVE, L'ACHETEUR ASSUME LES RISQUES CORPORELS OU MATÉRIELS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA MANIPULATION DU PRODUIT ET ACCEPTE CELUI-CI À CETTE CONDITION.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))